



## Résolution

### La Stratégie régionale de production de bois pour le territoire forestier public en Outaouais

- Attendu que le 28 juin 2018, les professionnels du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) ont présenté aux partenaires de la TRGIRTO un plan de travail pour la préparation de la Stratégie de production de bois pour la région de l'Outaouais et ce, pour l'horizon 2023-2028;
- Attendu que que les partenaires de la TRGIRTO ont mandaté le Comité de travail sur la Stratégie régionale de production de bois pour accompagner les professionnels du MFFP dans la préparation de ladite stratégie;
- Attendu que depuis l'automne 2018, plusieurs séances de travail ont permis aux membres du Comité de travail de partager et discuter leurs préoccupations avec les professionnels du MFFP à l'égard de divers éléments concernant ladite stratégie;
- Attendu que depuis l'automne 2018, plusieurs séances de travail ont également permis aux membres du Comité de travail de discuter des principales composantes de la stratégie notamment la vision, les enjeux, les essences vedettes, les objectifs et les cibles de production;
- Attendu que ladite stratégie sera un élément clé du Plan d'aménagement forestier intégré tactique 2023-2028, lequel plan sera en consultation publique au mois de septembre 2022;
- Attendu que le 8 juin 2022, les professionnels du MFFP ont présenté au Comité de travail une synthèse de ce qui sera inscrit au PAFIT 2023-2028 à l'égard de ladite stratégie;
- Attendu que le 8 juin 2022, le Comité de travail s'est dit favorable, dans l'ensemble, avec ce qui leur a été proposé comme Stratégie régionale de production de bois, et que le comité de travail recommande aux partenaires de la TRGIRTO de signifier leur accord à la Direction générale des forêts de l'Outaouais au MFFP (DGFO);
- Attendu que le 8 juin 2022, le Comité de travail a également exprimé le souhait de poursuivre, en collaboration avec les professionnels du MFFP, les discussions sur certains éléments de ladite stratégie qui nécessitent une réflexion plus poussée ou encore qui ont besoin d'être bonifiés;



Attendu que le 8 juin 2022, le Comité de travail a de plus convenu de demander d'inscrire au statut d'essences vedettes le Pin blanc et le Pin rouge, et d'ajouter à la stratégie des éléments – objectifs et cibles de production, options sylvicoles – qui précisent les orientations stratégiques souhaitées à l'égard de ces deux essences;

Sur proposition de M. Mathieu Trépanier, secondée de Mme Monique Boivin, il est résolu de signifier à la Direction générale des forêts de l'Outaouais au MFFP (DGFO) notre accord à l'égard de la Stratégie régionale de production de bois qu'il propose pour l'horizon 2023-2028, de demander à la DGFO d'ajouter au statut d'essences vedettes le Pin blanc et le Pin rouge et d'ajouter à la stratégie des éléments qui précisent les orientations stratégiques souhaitées à l'égard de ces deux essences, et de demander à la DGFO de poursuivre, en collaboration avec les partenaires de la TRGIRTO, les discussions sur certains éléments de ladite stratégie qui nécessitent une réflexion plus poussée ou encore qui ont besoin d'être bonifiés.